

PREFET DE LA HAUTE-MARNE

Préfecture
Direction de la Citoyenneté et de la Légalité
Bureau du contrôle de légalité
et de l'intercommunalité
Dossier suivi par Géraldine HETZEL
03.25.30.22.35
geraldine.hetzel@haute-marne.gouv.fr

CHAUMONT, le 7 AOUT 2017

Le Préfet de la Haute-Marne
à

Mesdames et Messieurs les Maires

Monsieur le Président du Conseil Départemental,

Madame et Monsieur les Présidents des Communautés
d'Agglomération,

Mesdames et Messieurs les Présidents de Communautés de Communes,

Monsieur le Président du SDIS de Haute-Marne,

Madame et Messieurs les Présidents d'OPH,

Monsieur le Président du Centre de Gestion de Haute-Marne

Pour attribution

Madame et Monsieur les Sous-Préfets

Madame la Directrice Départementale des Finances Publiques

Pour information

OBJET : Attribution du régime indemnitaire aux adjoints techniques et agents de maîtrise territoriaux

Une circulaire interministérielle du 3 avril 2017 relative à la mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) dans la fonction publique territoriale vous a été adressée par circulaire préfectorale du 11 mai 2017.

Conformément à cette note d'information, les agents de maîtrise et les adjoints techniques territoriaux sont éligibles au RIFSEEP depuis le 1^{er} janvier 2017.

Cependant, le ministère de l'Intérieur, dont le corps sert de référence à ces cadres d'emploi, n'a pas encore pris l'arrêté d'application définissant les plafonds correspondants.

Par conséquent, les agents de maîtrise et les adjoints techniques territoriaux ne peuvent percevoir le régime indemnitaire RIFSEEP à ce jour.

.../...

En revanche, le montant indemnitaire antérieur peut être maintenu à titre individuel dans l'attente du passage au RIFSEEP, pour tous les agents pour lesquels le nouveau régime indemnitaire est en attente de mise en œuvre.

Mes services demeurent naturellement à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour le Préfet et par délégation,
La Secrétaire Générale de la Préfecture



Audrey BACONNAIS-ROSEZ